Zeitschrift: Ziegelei-Museum
Herausgeber: Ziegelei-Museum
Band: 17 (2000)

Artikel: Les dalles d'écurie en terre cuite
Autor: Roland, Isabelle
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-843938

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les dalles d'écurie en terre cuite

Isabelle Roland

L'article sur les dalles d'écurie en terre cuite et leur utilisation dans les cantons de Vaud et de Genève (1900 à 1950 environ) n'a pas la prétention de se présenter comme l'aboutissement de longues recherches sur ce sujet en terre cuite. Il est l'occasion de faire le point sur un sujet encore mal connu, car trop récent pour avoir attiré l'attention des chercheurs, et de proposer quelques éléments de réflexion.
Notre étude, à laquelle Michèle Grote, historienne des monuments spécialisée dans le domaine de la terre cuite, a grandement collaboré, se base sur trois méthodes d'analyse: l'observation sur le terrain dans le cadre de travaux d'inventaire (1), la recherche d'archives par des sondages dans les publications de l'époque et les catalogues d'entreprises, et la tradition orale, en questionnant les fabricants et les utilisateurs. (2)

Les sols d'écurie traditionnels

Dans les cantons de Vaud et de Genève, l'usage était de paver les écuries avec des galets ou des cubes en grès ou en granit. Quant aux étables, elles étaient soit laissées en terre battue, soit pavées en galets, ou, plus rarement, en dalles de grès. La couche des vaches était souvent recouverte d'«un plancher soutenu par des poutres transversales et des filières le long des murs», avec un espace dessous assurant la ventilation. (3) Ce système ancestral, que l'on retrouve dans l'expression «le plancher des vaches», est encore visible dans les étables de montagne ou de Suisse centrale.

Par contre, l'emploi de la brique reste exceptionnel et semble réservé aux écuries de luxe, comme celles du château de Coppet dans le canton de Vaud. En effet, comme le souligne Louis Bouchard-Huzard dans son Traité des constructions rurales paru à Paris en 1868–1870, «à moins qu'elle ne soit très résistante, [la brique] s'égrène et se creuse sous les coups répétés des fers: on la place sur champ pour lui donner plus de solidité, mais alors le prix de revient est très élevé». (4) Par contre, on peut s'étonner de ne rencontrer que si peu d'étables pavées en brique, ce système étant considéré comme usuel en France pour les bovins, un «briquetage à plat et à joints cimentés» étant suffisant pour ces animaux qui ne sont pas munis de fers. (5) Ainsi, en 1896, c'est un sol en briques posées à plat que préconise le Journal d'agriculture pratique de Paris pour une vacherie de 40 laitières (6), tandis que l'étable présentée à l'Exposition nationale de Zurich était pavée en briques pleines recompactées. (7)

En Suisse romande, la seconde moitié du XIXe siècle est une période de réels progrès dans le domaine rural. Sous l'influence des agronomes et des sociétés d'agriculture, on se préoccupe de moderniser et d'assainir les locaux destinés à abriter les animaux domestiques. Ceci, lié à l'introduction de nouveaux produits et aux innovations technologiques, dont la diffusion est favorisée par l'essor du chemin de fer et des revues spécialisées, va progressivement modifier l'aspect des constructions rurales. Ainsi, les étables seront plus vastes, plus hautes, correctement ventilées et éclairées, en deux mots plus salubres et plus fonctionnelles. Les anciens plafonds à solives apparentes seront d'abord revêtus d'un lattage garni de plâtre, avant d'être remplacés par des systèmes à poutrelles métalliques et entrevous en berceau segmentaire de brique (dès les années 1870), puis en hourdis de brique creuse, tandis que les sols sont bétonnés ou cimentés, avant l'apparition d'un produit industrialisé qui va faire l'unanimité: les dalles en terre cuite spécialement conçues pour le bétail.

Fig. 2
Dalle d'écurie avec l'inscription «BREVET +29 000/ ZBINDEN FRERES» Dimensions: env. 34 x 19,5 x 6,5 cm.

Fig. 1
Dalles Zbinden, illustration accompagnant le brevet déposé en Italie en 1904. a) lit de béton; b) briques; b1) canaux intérieurs; b2) rainure latérale; b3) rainures supérieures; b4) saillies (ACV, PP 251/35).

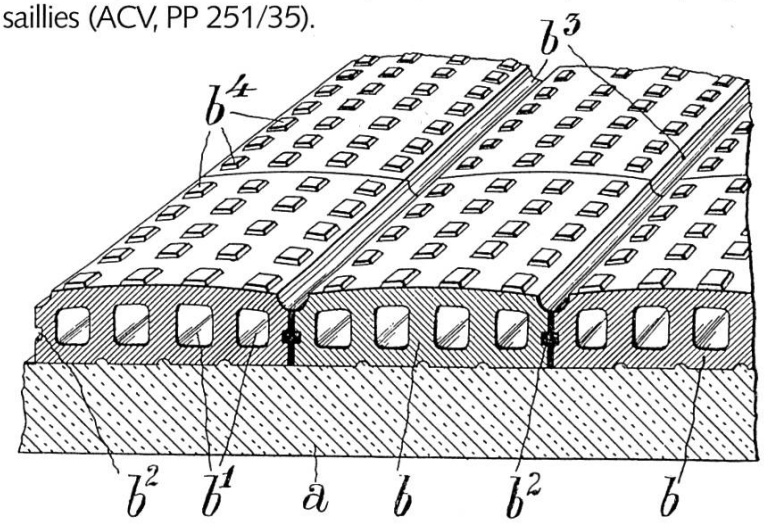

Une invention dûment brevetée

En 1903, les frères Zbinden, de la tuilerie de Payerne dans le canton de Vaud, font breveter «un plancher d'écurie composé d'un lit de béton combiné avec une couche de briques creuses, formées de façon à constituer d'une part des canaux de circulation d'air et d'autre part des rigoles d'écoulement de purin». (8) (fig. 1) Ces briques creuses, de forme rectangulaire, mesurent environ 34 cm sur 20, pour une épaisseur de 6,5 cm. Elles sont filées (voir contribution de Michèle Grote ci-après) et percées de quatre trous, ce qui assure une bonne ventilation lorsqu'elles sont posées bout à bout, tout en facilitant le séchage et la cuisson de la terre. Leur surface, légèrement bombée, est dotée d'une quarantaine de petits carrés en relief, destinés à empêcher les bêtes de glisser, tandis que la face en contact avec le sol est munie de trois cannelures assurant une meil-

leure adhérence au lit de mortier sur laquelle on la pose. Les bords latéraux sont moulurés, afin que deux dalles mises côte à côte forment en surface une rigole supplémentaire d'écoulement du purin et, au centre, un canal d'aération. Sur certains modèles figurent en outre le nom de la tuilerie (Zbinden frères), ainsi que le numéro de brevet. (fig. 2)

Le coût d'un tel dallage s'élevait, en 1912, à 10 fr. le mètre carré, y compris le bétonnage, et à 6 fr. 50 sans ce dernier. (9)

Les dalles d'écurie brevetées par les frères Zbinden ont connu un succès immédiat en Suisse romande. En 1904, elles s'attaquent au marché suisse alémanique, avec un article publicitaire paru dans la Schweizerische landwirtschaftliche Zeitschrift (10), dont voici un résumé en traduction libre: depuis quelques années, on se préoccupe d'assainir et d'améliorer les écuries pour le gros bétail et les cochons. Ainsi, on se rend compte que les planchers en bois ne sont pas seulement onéreux, mais encore difficiles à nettoyer. Pour cette raison, ils pourrissent et sont attaqués par des animaux nuisibles, ce qui exige de les remplacer rapidement. Quant aux sols en ciment, ils sont glissants et dangereux pour le bétail. Après de longues études et de nombreuses visites, il a été possible de fabriquer des dalles en terre cuite idéales pour les écuries. Comme leur surface n'est pas plane, mais dotée de petits cubes, cela empêche les bêtes de glisser et favorise l'écoulement des urines, rendant la litière plus sèche, donc plus salubre. Un sol de ce type est beaucoup plus chaud et plus hygiénique. De plus, comparé au prix d'un plancher qu'il faut refaire régulièrement, ces dalles ne sont pas plus chères. Finalement, elles sont très résistantes et n'offrent aucune prise aux bêtes nuisibles, sans compter qu'il suffit d'un peu d'eau et d'un bon coup de balai pour les nettoyer.

Ces dalles d'écurie ont été inventées par les frères Zbinden de Payerne et un brevet a été déposé en Suisse sous le no 29 000, et également dans les états voisins.

En Suisse romande, on est convaincu de l'utilité de ce produit que l'on pose depuis huit années [soit avant la dépose du brevet] tant dans les étables pour le gros bétail que dans les porcheries, et ceci sans aucune réclamation jusqu'à présent (fin de citation).

Ce texte s'accompagne d'une illustration montrant l'intérieur d'une écurie entièrement pavée en carreaux Zbinden, l'allée comprise, avec une coupe donnant les dimensions de l'ensemble et la pente nécessaire à l'écoulement des urines (3 %). (fig. 3)

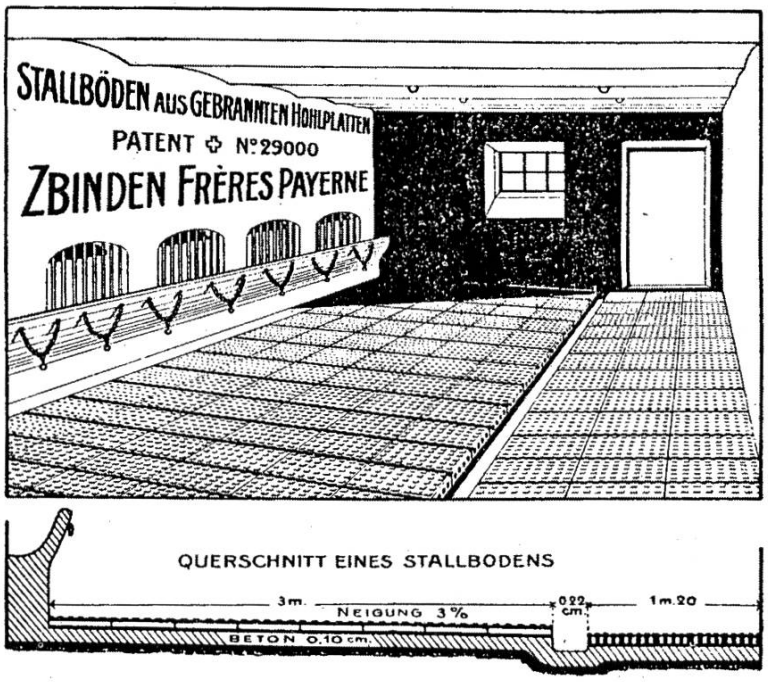

Fig. 3
Intérieur d'écurie avec coupe transversale, illustrant les dallages Zbinden.

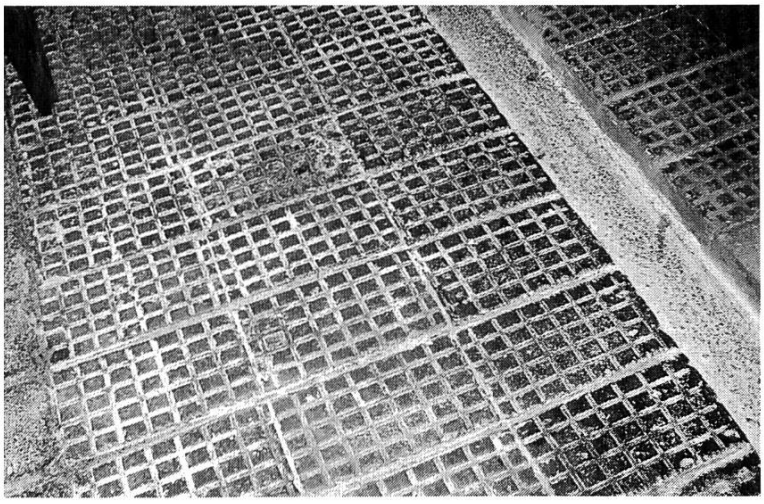

Fig. 4 Dalles Zbinden posées en 1913 dans une étable en fonction jusqu'en 1997; détail de l'allée.

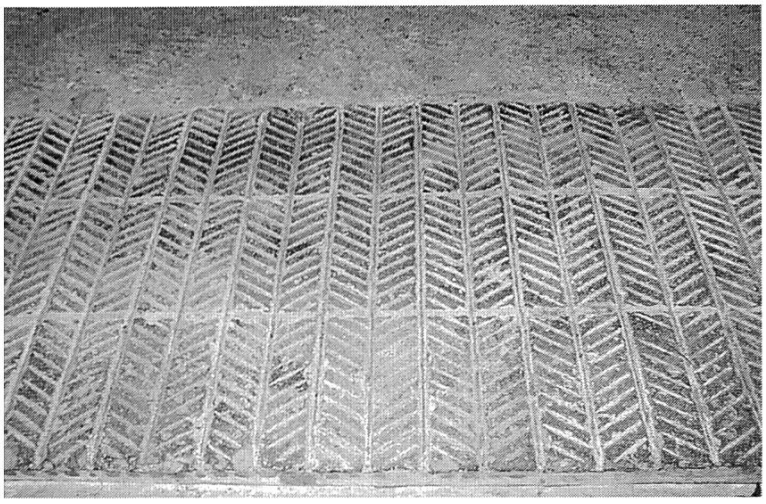

Fig. 5 Dalles creuses posées en 1931 environ, surface à chevrons et rigole centrale.

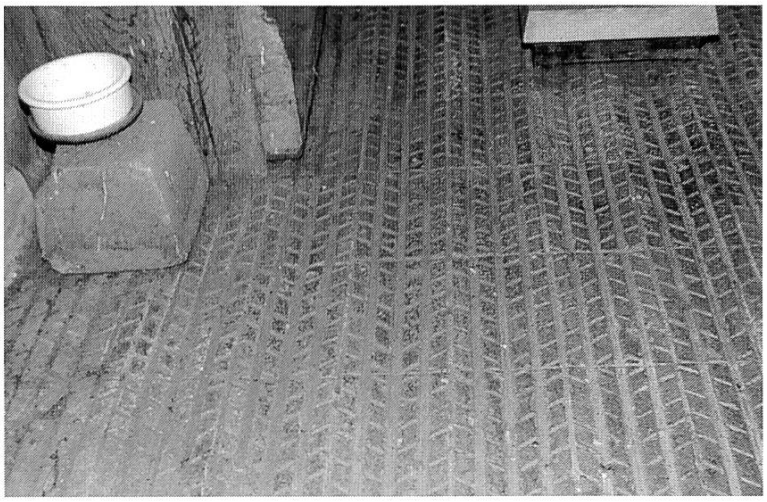

Fig. 6 Sol d'écurie, 1937, carreaux à rainures obliques disposées en chevrons entrecroisées de plusieurs rigoles longitudinales.

Diffusion des dallages Zbinden

Les dalles Zbinden ont largement été adoptées et en 1920, plus de 800 000 mètres carrés étaient déjà en usage. (11) En outre, ce produit reçut plusieurs distinctions aux Expositions nationales suisses d'agriculture, telles celle de Lausanne en 1910, de Meilen-Zurich en 1912 et de Berne en 1914.

Dans le cadre de travaux d'inventaire du patrimoine rural, plusieurs dallages Zbinden ont pu être documentés, dont deux dans des bâtiments prestigieux, soit la vacherie de la ferme modèle de Jouxtens-Mézery dans le canton de Vaud et l'une des dépendances du domaine de Malagny sur la commune de Genthod à Genève. (12) Le plus bel ensemble est probablement celui des Poses-Basses à Jussy (Genève), situé dans une étable en usage jusqu'en 1997 et dont les dalles, posées en 1913, sont dans un remarquable état de conservation. (13) (fig. 4)

Pour vendre ses produits, l'entreprise Zbinden a développé une véritable stratégie commerciale, en passant notamment des conventions avec d'autres tuileries, telles celles de Hochdorf (Lucerne), d'Oberburg (Berne) et de Thayngen (Schaffhouse) en Suisse, ou celles de Cominardi & Cie près de Pontarlier et Hirschy et fils à Morteau et Montbéliard en France. (14) En outre, elle établit des contacts avec l'Autriche et l'Allemagne et fit déposer, en 1904, des brevets en Italie, en Belgique et en France. En ce qui concerne ce dernier pays, deux autres dalles d'écurie furent ultérieurement brevetées, l'une en 1910, dont la surface était percée de trous rectangulaires, formant comme un grillage, et qui ne

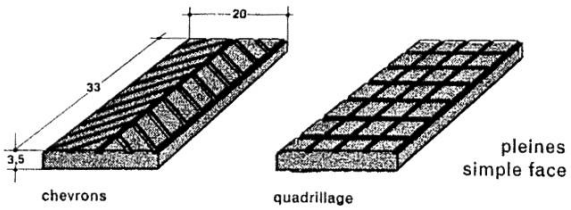

Fig. 7
Dalle d'écurie brevetée par Ed. Weibel en 1908.

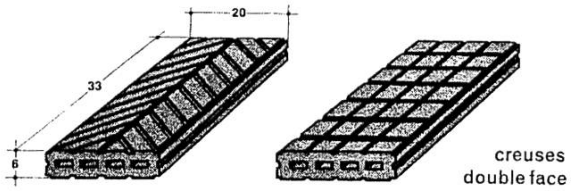

Fig. 8
Catalogue de 1958 de la tuilerie-briqueterie Morandi Frères SA; modèles à chevrons et à quadrillage proposés tant en brique pleine (dimensions 33 x 20 x 3,5 cm) qu'en brique creuse, à double face (dimensions 33 x 20 x 6 cm).

semble pas avoir rencontré le succès escompté (15), l'autre, portant le no 579 583, nommée «dallage ZEB», à double face avec motifs différents, soit des chevrons sur un côté, destinés aux porcheries, et des carrés en relief sur l'autre, à l'usage des vacheries. Un prospectus publicitaire édité par le «Représentant exclusif pour le Sud-Est des Briqueteries ZBINDEN, à Payerne», qui siège à Annecy et porte le nom évocateur de «La dalle Zbinden», indique que ce produit était soumis à une double cuisson et que «plus d'un million et demi de mètres carrés» étaient «en usage depuis vingt-cinq ans». Deux témoignages de clients enthousiastes complètent cette publicité, l'un de la Société Nestlé et l'autre d'un particulier qui s'exprime ainsi: «Le soussigné certifie avoir installé dès l'année 1899 dans ses écuries, lesquelles renferment 200 têtes de bétail, les planchers brevet Zbinden frères. Ce plancher me donne entière satisfaction en raison des grandes facilités de nettoyage et de l'économie de litière qu'il permet de réaliser. La couche d'air enfermée dans les dalles maintient la température régulière du plancher sur lequel le bétail repose très bien et ne glisse pas. Depuis douze ans, date de l'utilisation des premières dalles, ce plancher est resté en parfait état et je ne vois, pour longtemps encore, aucune réparation à y faire. Payerne, le 27 octobre 1911. Signé: Isaac Bloch.»

En France, la production et la vente des produits Zbinden ne cesse de s'accroître jusque dans les années 1930–1935, avant de retomber en raison de la crise qui sévit alors en Europe et qui entraînera finalement la fermeture de l'entreprise Zbinden elle-même.

Concurrence et nouveaux modèles

Les planchers d'écurie en terre cuite mis au point par les frères Zbinden furent rapidement imités. En 1908, un dénommé Ed. Weibel d'Oberburg près de Burgdorf fait breveter une dalle d'écurie à une ou plusieurs rigoles longitudinales et saillies en chevrons, en demi-lunes ou en segments de cercle, dont l'une des variantes est reprise par les Tuileries et briqueteries Dutoit & Cie d'Yvonand. (16) Celle-ci est percée de quatre trous et sa surface présente des rectangles en relief disposés en chevrons, avec une rigole centrale et deux demi-rigoles latérales. Les bords sont lisses et la face en contact avec le sol est dotée de cinq cannelures. (fig. 7)

Le fait que deux brevets aient été déposés obligea les autres tuileries à innover si elles voulaient fabriquer leur propres carreaux d'écurie. Cela explique la variété des dallages inventoriés dans les cantons de Vaud et de Genève. Dans certains cas, on peut clairement identifier la provenance du produit, mais cela reste hasardeux dans d'autres cas, la plupart des entreprises n'ayant pas senti la nécessité de déposer un brevet, d'où copie possible, sans compter que l'outillage d'une tuilerie pouvait être racheté par un concurrent. Malgré la diversité de la production, on peut regrouper ces dalles en deux grandes familles, en considérant les motifs en relief qui ornent leur surface. Ainsi, on observe des dalles à chevrons, ou en arête de poisson, à une ou trois rigoles longitudinales, dérivées du modèle breveté par Weibel, et celles à quadrillage, inspirées de celui des frères Zbinden. Les dimensions de ces dalles sont, à de rares exceptions près, pratiquement similaires, avec une longueur oscillant entre 30 et 34 cm, une largeur de 20 à 22 cm et une hauteur de 6 cm pour les carreaux en brique creuse et de 3,5 cm pour ceux en brique pleine. Les bords sont lisses ou, plus rarement, à emboîtement latéral et, dans le cas de briques creuses, le nombre de trous varie de trois à cinq, avec une nette prédominance des modèles à quatre trous.

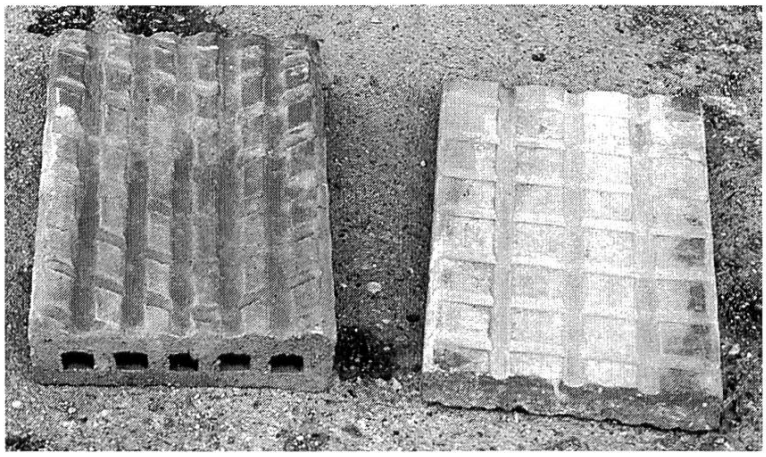

Les **dalles d'écurie** à rainures obliques peu profondes, disposées **en chevrons** de part et d'autre d'une rigole centrale (fig. 5), se rencontrent fréquemment dans les cantons de Vaud et de Genève, ainsi que dans l'ensemble de la Suisse. (17) Le Musée de la tuilerie Meienberg à Cham en possède un exemplaire provenant d'une porcherie construite en 1944 et dépendant du cloître de Müstair dans les Grisons. (18) L'entreprise Morandi Frères SA en fabriquait deux modèles présentant une surface parfaitement identique, l'un en brique creuse à double face et l'autre en brique pleine. (fig. 8) Une fois posées, ces dalles à chevrons ne sont pas sans rappeler les sols en briques placée de champ en arête de poisson.

Une autre variante à rainures obliques disposées en chevrons présente plusieurs rigoles longitudinales régulièrement espacées (trois et deux demis), ce qui forme des parallélogrammes en relief. (fig. 6) Fabriquée par plusieurs tuileries, telles celles de Barraud & Cie à Bussigny près de Lausanne, avec ses succursales d'Eclépens, Chavornay et Yverdon, ou celle de Hochdorf, dans le canton de Lucerne (19), on la retrouve en place dans de nombreux intérieurs d'étables et d'écuries. (20) La tuilerie de Villars-sous-Yens en proposait un modèle percé de cinq trous, à rigoles longitudinales entrecroisées de rainures obliques formant chevrons asymétriques. (fig. 9) Quant aux «planelles» de Vinzel, elles étaient un peu plus épaisses (7 cm), à trois trous et emboîtement latéral, avec

une surface striée de rainures obliques faites au rouleau, rappelant le modèle à quadrillage. (21) (fig. 10) Elles étaient en outre conçues pour être posées à l'envers dans les porcheries.

Les **dalles à quadrillage,** soit dotées de carrés en relief très rapprochés, s'inspirent probablement du modèle breveté par les frères Zbinden. (fig. 9 et 11) On les rencontre fréquemment sur le terrain (22); elles comptent trois à cinq carrés en largeur pour cinq à huit en longueur. Les tuileries de Cossonay et de Villars-sous-Yens en fabriquaient en brique pleine, de même que l'entreprise Morandi Frères SA, qui en proposait également en brique creuse, à double face. (fig. 8) En interrogeant les utilisateurs, il ressort que ce type de sol était plus facile à nettoyer que celui à chevrons.
Les dallages à quadrillage ont été repris en ciment et en asphalte, avec des carreaux de plus petites dimensions qui ont également connu un grand succès. (23) Dans un ouvrage spécialisé paru en 1919, ce revêtement est défini comme «solide, propre, beau, mais cher». (24) Cette publication signale en outre des dalles rectangulaires à quadrillage appelées clincker («Eisenklinker» et «geküppte Eisenbasaltklinker»), correspondant aux briques, «cuites à un tel degré de vitrification qu'elles sont noires et brillantes» et qu'on appelle «briques de fer en raison de leur dureté». (25)

Datation

Les ensembles encore en place sont difficiles à dater et ne portent en général aucune indication quant à leur provenance, à l'exception du premier modèle breveté par les frères Zbinden. De

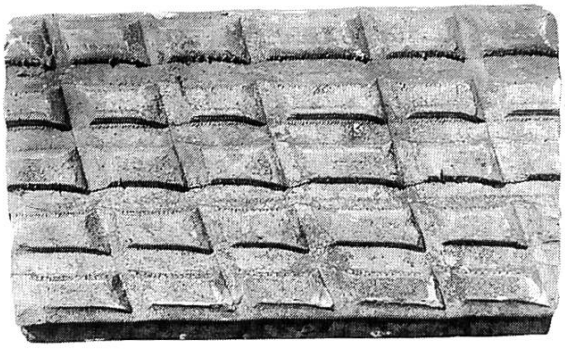

«Planelle» d'écurie fabriquée à Vinzel, percée de trois trous, à emboîtement latéral et surface à rigoles longitudinales entrecroisées de rainures obliques; modèle prévu pour être posé à l'envers dans les porcheries (dimensions 32,5 x 20 x 7 cm). Fig. 10

Carreaux d'écurie provenant de la tuilerie de Villars-sous-Yens; modèle de gauche percé de cinq trous, surface à rigoles longitudinales et rainures obliques disposées en chevrons asymétriques (dimensions 30 x 20 x 6 cm); modèle de droite en brique pleine et motif en quadrillage (dimensions 30 x 20 x 4 cm). Fig. 9 ◀◀

Carreau en brique pleine à double face provenant de la tuilerie de Cossonay; une face à quadrillage et l'autre à rainures obliques et longitudinales (dimensions 31 x 20 x 3,5 cm). Fig. 11

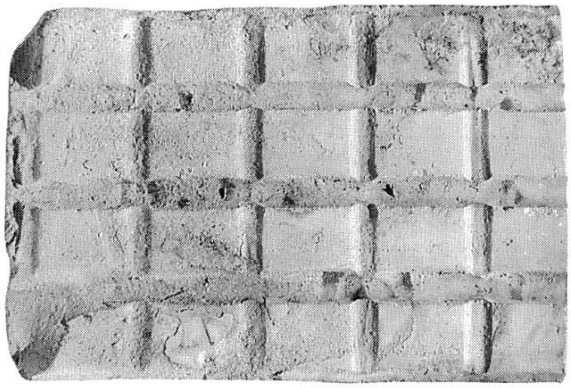

plus, il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'établir une chronologie des différentes dalles d'écurie, celles-ci pouvant être fabriquées simultanément au sein d'une même entreprise, comme c'était le cas chez Morandi Frères SA et ses succursales. Autre exemple démontrant la difficulté de toute tentative de datation: à Villars-sous-Yens, on a abandonné en 1957 la production de dalles d'écurie en brique creuse sous l'influence du Service vétérinaire cantonal qui avait décrété que leurs trous se remplissaient rapidement et devenaient des nids à bactéries. On a cependant continué à fabriquer des carreaux en brique pleine, à quadrillage, faits avec une filière récupérée de la tuilerie de Cossonay qui venait de fermer ses portes. (26)

Ainsi, les motifs de ces dallages ne sont pas un moyen de datation et il vaut mieux faire appel à la mémoire des propriétaires pour situer ces ensembles dans le temps. Quant aux dates de fabrication, la tuilerie Morandi Frères SA a produit des dalles d'écurie jusque dans les années 1990, celle de Cossonay jusqu'en 1957, celle des frères Zbinden de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1940 environ, celle de Fribourg & Lausanne SA, à Guin, de 1910 à 1965 environ, celle de Villars-sous-Yens de 1920 à 1957 pour le modèle en brique creuse et de 1958 à 1969 pour celui en brique pleine, et celle de Vinzel de 1910 environ jusqu'à sa fermeture en 1956.

Conclusion

Pendant plus d'un demi-siècle, le succès des dalles d'écurie en terre cuite ne s'est pas démenti et elles sont encore en place dans de nombreuses étables en fonction, même si on leur préfère aujourd'hui de nouveaux revêtements.
Cependant, l'histoire de leur diffusion hors de Suisse reste encore à écrire et un inventaire systématique, tant sur le terrain que dans les archives des diverses tuileries-briqueteries, permettrait probablement d'affiner la datation et de découvrir de nouveaux modèles.

Zusammenfassung

Stallbodenplatten aus Hohlbacksteinen gibt es in der Westschweiz seit 1898. 1904 liessen die Gebrüder Zbinden von der Ziegelei Payerne ihr Produkt patentieren. Diese Alternative zu den herkömmlichen Steinböden und Holzlägern hatte einen beachtlichen Erfolg und wurde auch von anderen Firmen nachgeahmt. Die Platten lassen sich leicht reinigen, sind beständig und auf die Dauer auch nicht teurer als andere Bodenbeläge.
Die Oberfläche der Platten trägt Noppen oder Rillen, damit die Tiere nicht ausrutschen. Kleine Kanäle lassen den Urin ablaufen. Die Längslöcher erleichtern die Trocknung und das Brennen während der Produktion. Haftrillen auf der Unterseite gewährleisten eine gute Verbindung mit dem Zementbett. Diese Art Stallbodenplatten fanden Verbreitung in der ganzen Schweiz, in Italien, Frankreich und Belgien. Die Firma Morandi in Corcelles-près-Payerne hat sie bis 1990 in ihrem Sortiment geführt. Heute sind sie bereits wieder am Verschwinden und wecken die Aufmerksamkeit der Ziegel- und Bauernhausforscher, zu denen auch die Autorin gehört.

Notes

1) Pour le canton de Vaud: recensement architectural et recherches effectuées par Michèle Grote sur les tuiles et les tuileries anciennes. A Genève: inventaire des maisons rurales genevoises, commandité par la Direction du patrimoine et des sites.

2) Je tiens à remercier tout particulièrement M. Louis Keusen de la tuilerie de Vinzel, pour sa gentillesse et son érudition, M. Claude Morandi, directeur de la tuilerie-briqueterie Morandi Frères SA de Corcelles-près-Payerne, qui a patiemment répondu à toutes mes questions, ainsi que les tuileries de Fribourg & Lausanne SA à Guin et M. Gaston Schmid de la tuilerie de Villars-sous-Yens.

3) Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, 1879, p. 12, article sur les «Étables de montagne». Pour les porcheries, on employait du bois de merisier, le seul que les porcs ne rongeaient pas (comm. de M. Louis Keusen).

4) Louis Bouchard-Huzard, Traité des constructions rurales…, Paris, Léonce Laget 1982 (rééd.), 1ere partie, ch. 2, p. 94.

5) Ibidem, p. 119.

6) Journal d'agriculture pratique, 60e année, tome II, juillet à décembre 1896, «Projet d'une vacherie pour 40 laitières», pp. 866–873. Il est précisé, à la page 868, qu'après la pose, on dégarnira les joints sur une profondeur de 3 à 4 millimètres «pour y couler un mortier de ciment et de sable fin, lissé au fer, afin de faire des joints creux, qui diminueront les glissades.»

7) Comm. de M. Louis Keusen.

8) Brevet no 29 000, Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle à Berne. Le terme «écurie» est employé dans son sens large, soit désignant un local qui abrite aussi bien des chevaux que des vaches. Quant à la tuilerie des frères Frédéric et Ernest Zbinden, elle avait été reconstruite en 1896 et fut liquidée en 1939–40 (ACV, PP 251/35 à 45).

9) Louis Bezencenet, Série de prix des travaux de bâtiments, Lausanne 1912, pp. 74–76 (comm. de Michèle Grote).

10) XXXII Jahrgang, pp. 1210–1212 (comm. de Benno Furrer, directeur de l'Étude de la maison rurale en Suisse, que je profite de remercier pour les précieux documents qu'il m'a fait parvenir).

11) La Terre vaudoise, no 42, 16 octobre 1920, page de publicités et d'annonces (comm. de Michèle Grote).

12) Respectivement fiches no 29 (Jouxtens-Mézery) et no 60 (Genthod) des recensements architecturaux vaudois et genevois.

13) Fiche no 281 du recensement architectural. Je tiens à remercier les propriétaires de ce bâtiment, pour leur extrême gentillesse et les nombreuses informations qu'ils m'ont données.

14) ACV, PP 251/35 à 45, Zbinden frères, briqueterie Payerne. Tous les renseignements qui suivent sont tirés de ce fonds. Lors de la convention avec la tuilerie Cominardi & Cie près de Pontarlier, il est spécifié que les frères Zbinden fourniront la filière destinée à la fabrication des dalles.

15) Ce modèle a été breveté en Suisse en 1909, sous le no 46 803, pour une durée de quinze ans.

16) Institut Fédéral de la Propriété intellectuelle à Berne, brevet no 43 279. Quant à la tuilerie Dutoit d'Yvonand, elle a été reprise par celle de Morandi Frères SA en 1952, qui a continué la production jusqu'en 1980 (comm. de M. Claude Morandi).

17) Entre autres: Bottens, Au Château no 88 A (du rec. arch. vaudois); Jussy, La Gara no 139 (du rec. arch. genevois), Grand-Sionnet no 182 et Lullier no 208, Satigny, Choully no 358; pour la Suisse allemande, cf. Benno Furrer, Die Bauernhäuser der Kantone Schwyz und Zug, SGV, Basel 1994, p. 402, fig. 1097, Martin Furter, Die Bauernhäuser der Kantone Basel-Landschaft und Basel-Stadt, Basel 1999, p. 299, fig. 534, et Pius Räber, Die Bauernhäuser des Kantons Aargau, Basel 1996, p. 354, fig. 655.

18) Dalle mesurant 30,5 x 22 x 6 cm, percée de quatre trous, face inférieure à cinq rainures (Register-Nr. 5348) (comm. du Musée de la tuilerie à Cham).

19) Pour la tuilerie Barraud, catalogue conservé dans les archives de la tuilerie Morandi Frères SA et pour celle de Hochdorf, catalogue déposé au Musée de la tuilerie à Cham. En 1953, Morandi devient copropriétaire de Barraud & Cie SA et, par conséquence, des Tuileries et Briqueteries SA de Bardonnex à Genève (comm. de M. Claude Morandi).

20) Dans le canton de Vaud: Vufflens-la-Ville no 107, Bottens no 88 A; à Genève: Avully no 82, Chancy no 32, Satigny, Bourdigny-Dessus no 217, datant prob. de 1914, et no 234, Choully no 507, Troinex no 43; à Bâle, cf. Martin Furter, cf. supra note 17, p. 299, fig. 535, motif en épis.

21) Ces dalles étaient un peu plus épaisses au-dessus des trous, afin d'être plus résistantes. Pour tout ce qui concerne la tuilerie de Vinzel, comm. de M. Louis Keusen.

22) A Genève: Jussy, Grand-Lullier no 217, datant probablement de 1916, et Petit-Lullier no 258, Satigny, Bourdigny-Dessous no 371, etc.

23) Vufflens-la-Ville no 107, datant probablement de 1942–43, Satigny no 92, datant de 1929. De 1930 à 1940 environ, un artisan-maçon établi entre Prangins et Vich fabriquait des «planelles» d'écurie en ciment à deux faces quadrillées (comm. de M. Louis Keusen).

24) U. Schubert, Landwirtschaftliche Baukunde, Berlin, Verlagsbuchhandlung Paul Parey 1919, p. 136 (comm. de Benno Furrer). Les dimensions de ces dalles vont de 15 x 15 à 20 x 20 cm.

25) Les grandes tuileries réunies couvrent tout, Société Anonyme des Grandes tuileries Perrusson et Desfontaines à Écuisses (Saône-et-Loire), Dijon 1914, p. 101 (comm. de l'Écomusée de la Bresse bourguignonne à Pierre-de-Bresse).

26) Comm. de M. Gaston Schmid.

Adresse de l'auteur

Isabelle Roland lic. ès lettres
Gd-Rue 13 B
1302 Vufflens-la-Ville

Crédits photographiques

Fig. 1: ACV, PP 251/35.
Fig. 2: Jussy, Les Poses-Basses, rec. no 281.
Fig. 3: Schweizerische landwirtschaftliche Zeitschrift, 1904.
Fig. 4: Jussy, Les Poses-Basses, rec. no 281.
Fig. 5, 6: Meyrin, La Planta, rec. no 427.
Fig. 7: Tuilerie Dutoit & Cie d'Yvonand (Bezencenet 1912, P. 76).
Fig. 2, 4, 5 et 6: Isabelle Roland, Inventaire de la maison rurale genevoise, État de Genève, Direction du patrimoine et des sites.
Fig. 9: Archéotech SA, Pully.
Fig. 10 et 11: Michèle Grote, Villeneuve.

Biographie

Isabelle Roland, née en 1964 à Lausanne. Études d'histoire de l'art (branche principale) à la faculté des Lettres de l'Université de Lausanne. Mémoire de licence sur les maisons paysannes du district d'Echallens avec le professeur Marcel Grandjean, dont elle est l'assistante de 1990 à 1994. De 1987 à 1999, collabore au recensement architectural vaudois, en plus d'un poste d'historienne de l'architecture auprès de la Section des monuments historiques du canton de Vaud. Dès 1994, travail à temps partiel pour l'Étude de la maison rurale en Suisse, dans le canton de Vaud puis à Genève dès 1997, dans le but de publier un ouvrage scientifique consacré à ce sujet.